



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 29.10.2025

Prise de position concernant la construction d'un pont pour la faune sauvage au-dessus de l'A13.

Le projet de contournement de Bascharage, avec ses deux ronds-points pour rejoindre l'A13 (Collectrice du Sud), traversera la zone naturelle protégée de Dreckwiss, la zone située derrière la Cité Tornaco ainsi que la zone forestière Natura 2000 (Zäemberbësch) jusqu'à Bascharage, et aura un impact considérable sur la nature et les habitants de toute la région en raison de la pollution de l'air, du sol et de l'eau ainsi que du bruit des voitures. Il en va de même pour la route prévue à travers la réserve naturelle de Dreckwiss vers le CR 175A, qui fragmenterait encore davantage une autre zone naturelle protégée au niveau national.

Depuis quelques jours, les travaux de construction d'un pont pour la faune sauvage au-dessus de l'A13 ont commencé. À nos yeux, ce pont doit en réalité être considéré comme une mesure de compensation (tardive) pour la mise en service de la Collectrice du Sud en 1994. En effet, le corridor écologique reliant les zones naturelles protégées des communes de Differdange et Pétange (ancienne mine à ciel ouvert de Prënzebiërg) à celles des communes de Bascharage et Sanem (forêts de Bobësch et Zaemberbësch) a été interrompu à l'époque par la construction de l'A13.

Bien que les associations signataires soutiennent avec passion et de toutes leurs forces toute mesure de protection de la nature, il est impossible d'accepter la situation absurde suivante dans le cadre de ce projet :

Le « Contournement de Bascharage » prévu coupera ce « couloir vert » envisagé, **en plus** de l'autoroute A13 existante. De plus, la construction du triangle ferroviaire Differdange-Bascharage prévu réduira encore davantage la surface naturelle existante. Ainsi, la faune sauvage se retrouverait de facto dans une « impasse ». En effet, les responsables de ce projet ne peuvent sérieusement prétendre que le très étroit passage souterrain prévu sous le remblai du contournement pourra servir de piste cyclable et de chemin piétonnier, ainsi que de chemin pour les machines agricoles **et de passage pour le gibier**, afin de créer une liaison de qualité entre les deux zones Natura 2000 « Prënzebiërg-Zäemberbësch » !

Il est donc clair que la construction d'un pont pour la faune sauvage à cet endroit n'a de sens que si **aucune route supplémentaire** ne traverse cette zone.

